

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AOUT 2025

VALIDÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2025

Présents : Yvan AUGER, Laurent BLONDEAU, Christian BRUNEEL, Jocelyne CART-LAMY, David COLANGE, Marie-Angélique COTTER, François FENIET, Yannick FOUCAULT, Estelle JANIER-DUBRY, Denis MARTIN, Fabien MOREL, Frédéric OLLITRAULT.

Absents excusés : Benoît PIARD (Pouvoir à C. BRUNEEL), Dominique SAVARY.

Absents : Albin BOUVERET, Jérémie PIARD.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'ajouter à l'ordre du jour, un point concernant une demande de rétribution d'une stagiaire.

1) Nomination du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu

M. Denis MARTIN est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 27 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

2) Mise à jour du tableau des emplois

- **Emploi à l'école de Prénovel** : Compte tenu du départ de l'ATSEM, des besoins de la Collectivité, de la procédure de recrutement et du profil de l'agent retenu qui bénéficiera d'un recrutement par mutation, il est nécessaire d'adapter le poste.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- La suppression de l'emploi d'ATSEM à temps non-complet (30h hebdomadaires), vacant, à l'école de Prénovel,
- Et la création d'un emploi d'Adjoint d'Animation à temps non-complet à 30 h hebdomadaires, annualisé à l'école de Prénovel à compter du 25 août 2025.

Voté à l'unanimité.

- **Emploi à l'accueil de loisirs de Prénovel** : Compte tenu de la démission de l'animatrice de l'accueil de loisirs de Prénovel, dont le nombre d'heures du poste avait été augmenté temporairement à 33 heures hebdomadaires, pour une question d'organisation du service, Compte tenu que ce volume d'heures ne se justifie plus, que le poste est vacant et qu'il ne sera pas pourvu, il convient de supprimer et créer l'emploi correspondant.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- La suppression de l'emploi d'Adjoint d'animation à temps non-complet à 33 heures hebdomadaires au service Accueil de loisirs de Prénovel,
- Et la création d'un emploi d'Adjoint d'Animation à temps non-complet à 30 heures hebdomadaires au service Accueil de loisirs de Prénovel.

Voté à l'unanimité.

A la suite de ces décisions, le tableau des emplois sera mis à jour.

3) Rétribution d'une stagiaire de l'accueil de loisirs

Une jeune stagiaire a été acceptée 3 semaines en juillet à l'accueil de loisirs. Compte tenu que Mme CAMELIN a effectué beaucoup d'heures, l'élue en charge de l'organisation des ALSH demande qu'une rétribution lui soit versée.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de lui verser 600 € pour la période.

4) Questions diverses

- Infos école / centre de loisirs de Prénovel : Le recrutement d'animateur à 30h/semaine pour un remplacement de fin août à fin octobre n'a rien donné pour le moment.
- Pont des Janiers : Prendre un arrêté pour interdire le passage des piétons, le temps des travaux.

- Rappel : Traversée de Nanchez, dimanche 24/08/2025, dans le sens Villard-sur-Bienne - Les Piards.
Plusieurs distances possibles : 1 départ de Villard et 1 départ de Chaux-des-Prés.

La séance est levée à 18h40.

Fait à Nanchez, le 5 septembre 2025.

Le Secrétaire de séance,
Denis MARTIN

Le Maire,
Yvan AUGER